

Lettre de Robert Silvercruys à Paul van Zeeland (24 juin 1953)

Légende: Lettre adressée par Robert Silvercruys, ambassadeur de Belgique à Washington, à Paul van Zeeland, ministre belge des Affaires étrangères, au sujet des inquiétudes américaines face au retard pris en Europe par la ratification du traité de CED.

Source: DE VOS, Luc; ROOMS, Etienne; DELOGE, Pascal; STERKENDRIES, Jean-Michel (sous la dir.). Documents diplomatiques belges 1941-1960, De l'indépendance à l'interdépendance. Tome II: Défense 1941-1960. Bruxelles: Académie royale de Belgique, 1998. 582 p. ISBN 90-6569-670-9. p. 351-353.

Copyright: (c) Académie royale de Belgique

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_robert_silvercruys_a_paul_van_zeeland_24_juin_1953-fr-9699139d-1eb1-4f65-bfe8-04b99206c8bc.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Lettre de Robert Silvercruys à Paul van Zeeland (24 juin 1953)

L.

B.Z./A.E.,12.517.

Washington, le 24 juin 1953.

Secret

Le président m'a demandé de venir le voir ce matin. Je suis entré et sorti par la petite porte, car on souhaitait que les journalistes ne fussent pas alertés.

Dans l'antichambre présidentielle, j'ai trouvé le Secrétaire d'Etat. Le président, m'a-t-il dit, désirerait s'entretenir confidentiellement avec moi – à votre intention – des préoccupations que lui cause le retard dans la ratification du traité de la Communauté Européenne de Défense. Monsieur Dulles espérait ardemment que vous réussiriez avant les vacances parlementaires à obtenir tout au moins un vote favorable de la Chambre. Il estimait qu'un pas en avant décisif serait ainsi fait et il augurait favorablement de ses répercussions en Europe et sur le Congrès.

Le président a abordé directement le sujet. Il a rappelé le dernier entretien qu'il avait eu avec vous :

«Nous avons tous, a-t-il dit, à prendre notre part dans la défense commune. Une grande nation comme les Etats-Unis doit assumer des responsabilités sur le plan militaire et sur le plan financier; mais les autres pays ont eux aussi leur rôle et celui-ci n'est pas moins important et sa valeur psychologique et morale ne doit pas être sous-estimée. J'ai toujours été frappé dans mes rapports avec votre pays de sa position exceptionnelle dans le concert européen et de l'influence exercée par ses hommes d'Etat».

Le président est convaincu que la défense de l'Europe ne peut être efficacement assurée qu'en fonction de son unité. Aussi rend-il hommage à la campagne que vous menez pour l'intégration politique européenne et pour la ratification du Traité de la Communauté Européenne de Défense. Il entend rester à l'écart des problèmes politiques intérieurs dont il reconnaît l'incidence sur la gestion des affaires, mais il n'en estime pas moins de noter l'intérêt de marcher de l'avant.

Dans ses entretiens avec les hommes politiques en Europe – et il a mentionné Monsieur Drees – il a été parfois surpris de la tendance qui prévaut. On attend et on cherche à compromettre. On regarde les grands voisins et on voit venir les événements. La position prise aujourd'hui par la Grande-Bretagne en ce qui concerne les rapports du Royaume-Uni avec la Communauté Européenne de Défense doit être un encouragement. Il m'a demandé de vous faire part du prix qu'il attachait personnellement à la ratification du traité de notre pays. Si l'une de nos deux chambres se décidait à le voter, un acte de valeur inestimable serait posé dont l'influence s'exercerait profondément sur l'opinion américaine et sur le congrès. Il espère que vous parviendriez à faire sortir la discussion de l'ornière et à entraîner le parlement. Il m'a demandé avec insistance de vous dire que son appel était dicté par des considérations profondes et combien il formait des vœux pour votre succès.

Je lui ai expliqué les aspects divers de la question, la position des partis, la situation au sein de ceux-ci. Le gouvernement a pris position ; il poursuit activement son action pur amener le parlement à se prononcer sur le projet de loi dont il est saisi. A plusieurs reprises, vous êtes intervenu personnellement dans les conseils du Parti Social Chrétien, à la commission de la Chambre, dans vos rapports avec l'opposition. De fait, le problème présente des aspects constitutionnels et politiques qui en retardent la solution. Je lui ai donné l'assurance que vous continueriez à poursuivre votre action : je gardais l'espoir de vous voir aboutir.

Monsieur Dulles est alors intervenu pour évoquer ses difficultés avec le congrès. Il a rappelé la motion du représentant Richards qui tend à faire dépendre l'aide militaire de la réalisation de la Communauté Européenne de Défense. Cette motion était de nature à lui causer des ennuis. Je lui ai demandé s'il ne

pensait pas que la loi serait modifiée «in conférence» afin de laisser au président – comme le préconisent des membres du sénat – la faculté d'exercer sur ce point son pouvoir discrétionnaire. «Mais c'est précisément, remarque le Président, ce que je tiens à éviter. Si je dois être l'arbitre de la situation, je me trouverai dans une situation impossible où je ne donnerai satisfaction à personne». Monsieur Dulles a évoqué ensuite le sentiment de plus en plus arrêté de la majorité républicaine. Il croit qu'avec l'aide démocrate celle-ci fera adopter cette session, les programmes d'aide militaire, mais il est convaincu que, sans la Communauté Européenne de Défense, il sera illusoire l'an prochain d'espérer quoi que ce soit du Congrès.

Le président a repris la parole pour affirmer qu'il était certain d'autre part d'une continuation significative de l'aide américaine sous le signe de la Communauté Européenne de Défense. Si l'Amérique est venue au secours d'une Europe divisée, elle n'aura pas d'hésitation à apporter sa part à une Europe unie dans la mesure où son concours sera nécessaire». «C'est ainsi, a-t-il dit, que j'interprète le sentiment du pays tout entier et je suis certain de ne pas me tromper. J'espère que Monsieur van Zeeland réussira à convaincre les hommes politiques de votre pays que la Belgique a une place à prendre non seulement dans l'histoire de l'Europe mais aussi en Amérique où la ratification ne fût-ce que par la Chambre seule cet été, du Traité de la Communauté Européenne de Défense serait interprétée comme le gage de la volonté nationale de prendre sa part dans une entreprise commune de défense à laquelle les Etats-Unis sont associés».

Ainsi prit fin l'entretien. Le Président m'a donné l'impression d'une sincérité et d'une conviction totales.

Devant la carence gouvernementale française, au lendemain des élections italiennes et ne connaissant pas monsieur Beyen, comme il l'admet lui-même, c'est vers vous qu'il se tourne et c'est à vous qu'il fait appel pour trouver en Europe la démonstration d'une volonté d'intégration dont il puisse se prévaloir vis-à-vis du Congrès. Je pense qu'il s'est adressé à la Belgique dans un sentiment d'amitié et de confiance parce qu'il a conscience de vos efforts et parce qu'il estime que notre pays peut lui apporter un appui. La présence du Secrétaire d'Etat à l'entretien souligne le caractère exceptionnel du message qu'il m'a prié de vous transmettre. Il me l'a confié, a-t-il dit, parce qu'il me connaissait de longue date et parce que j'étais au courant moi-même de la situation politique des Etats-Unis.

Après l'entretien, j'ai dit à monsieur Dulles que j'espérais le revoir à son retour des Bermudes où la conférence des trois se tiendra du 8 au 12 juillet.

Veillez agréer, mon cher ministre, l'hommage de mes sentiments les plus dévoués.

(s) Silvercruys